

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

BOITE

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

ATAXXA 1250 MG/250 MG SOLUTION POUR SPOT-ON

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Une pipette de 2,5 mL contient :

perméthrine..... 1250,0 mg
imidaclopride..... 250,0 mg

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1 x 2,5 mL
3 x 2,5 mL
4 x 2,5 mL
6 x 2,5 mL
10 x 2,5 mL

4. ESPÈCES CIBLES

Chiens
10 - 25 kg



5. INDICATIONS

Élimine les puces et les tiques.
Repousse les tiques, les phlébotomes et les moustiques.
Réduit le risque de transmission de la leishmaniose canine.



Ixodida



Ctenocephalides felis



Ctenocephalides felis larvae



Phlebotomus perniciosus



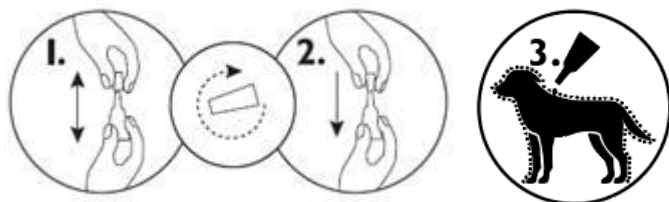
Aedes aegypti



Leishmania infantum

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Solution pour spot-on.



7. TEMPS D'ATTENTE

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver dans l'emballage d'origine de façon à le protéger de la lumière et de l'humidité.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

KRKA

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}



Ne pas utiliser chez les chats.

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Sachet

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

ATAXXA

10 - 25 kg



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

perméthrin/imidacloprid
1250 mg/250 mg

3. NUMÉRO DU LOT

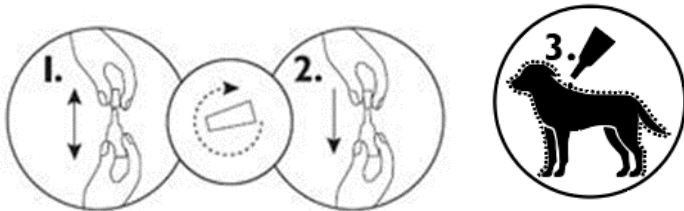
Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}



KRKA



**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Pipette

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

ATAXXA



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

10 - 25 kg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

KRKA